# SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

# HYDE PARK HOTEL

**A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.**

PRIX MODÉRÉS.


## Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.
Steamship El Paso, Crowles, parti 27 fév
LIVERPOOL.
Steamship Author, Kearns, parti 23 jan
Steamship Belgian, Williams, parti 28 jan
Steamship Wm Cliff, Reid, parti 4 fev
Steamship Magician, McKee, parti 5 fev
Steamship Memphian, Daniel, parti 11 fev
Steamship Alexandrian, Robb, parti 13 fev
Steamship Oxonian, Dickinson, parti 14 fev
Steamship Engineer, Llewellyn, parti 14 fev
Steamship Indian, Bruce, parti 20 fev
Steamship Mexican, McDonald, parti 18 fev
Steamship Barrister, Maycock, parti 20 sev
Steamship Logician, Vincent, parti 24 fev
BORDEAUX
Steamship Mexico, Jasseau. parti 24 jan
SANTOS
Steamship General Gordon, Marr, parti 5 fev
Steamship Everlida, Barker, parti 12 fev
OPORTO
Barque Fortuna, Velha, partie 24 jan
TRIESTE
Steamship Giulia, Cosulich, parti 28 jan
Steamship Terese, Ivancich, parti 29 jan
Steamship Emilia, Sottora, parti 18 fev
HAVRE
Steamship Floride, Mace, parti 4 fev
Steamship Bordeaux, Pauvet, parti 20 fev
HUELVA
Steamship Lookwood, Randall, parti 20 fev
HULL
Steamship Harry Wadsworth, Brandt, parti 25 fev
LONDRES
Steamship Californian, Parkin, parti 26 fev

## Liste des navires dans le port

STEAMERS.

| Noms | Destination | Mouillage |
|---|---|---|
| Appomatox | Bocas del Toro | 1er dist 15 |
| Black Prince | Brême | 1er dist 21 |
| Commodore | Liverpool | Westwego |
| Carrigan Head | Belfast | Stuyv dock |
| Chickahominy | Santa Marta | 1er dist 15 |
| City of Mexico | Mexico | Alger |
| Civilian | Liverpool | rue Girod |
| Colonial | Liverpool | Westwego |
| Crown of Galicia | Hambourg | 3me dis 27 |
| Dragoman | —— | Point |
| Gallia | Progreso | Stuyv dock |
| Gerty | Trieste, Barcelone | rue 3me |
| John Wilson | laid up | Point |
| Mercian | Anvers | 4me dist 41 |
| Martin Saenz | Barcelone | rue St James |
| Milwaukee | Havre, Rotterdam, | 4me dist 48 |
| Mobile | laid up | Alger |
| Momus | New York | 2me dist 8 |
| Mount Royal | Brême, Anvers | Stuyv dock |
| Nanette | Danemark | Westwego |
| Norseman | Brême | Stuyv dock |
| Preston | Belize | 1er dist 15 |
| Sambia | Hambourg | Stuv dock |
| Soperga | Gene | rue 9me |
| Teviotdale | —— | Chalmette |
| Virgil | Anver | rue Julie |
| NAVIRES | | |
| Ferreria | Portugal | rue Orange |

## ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District.**

Formant le coin des rues Magasin et Austerlitz [filet borné par les rues Camp et Général Taylor.]

Portant les Nos municipaux 3921 et 3923 rue Magasin.

William S. Garvey vs James M. Conner.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 88,598.

William Schroeder vs James M. Conner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans— No 88,635— En vertu de deux writs de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées, respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 mars 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Austerlitz, Camp et Général Taylor, et mesurant trente deux pieds de face à la rue Magasin, par une profondeur de cent huit pieds quatre pouces sur la rue Austerlitz et formant l'encoignure des rues Magasin et Austerlitz.

Saisi dans les affaires ci-dessus, respectivement

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Ed. F. Foley, avocat pour Wm S Garvey.
J. Zach. Spear jr, avocat pour William Schroeder.
19 fév—19 20 26—mars 5 12 19 25

## ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de Propriété de valeur améliorée du Quatrième District.**

Portant le No municipal 3025 rue Magazine, entre les rues Septième et Huitième.

Frank Brinker vs Peter Rando.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 85 5 7. — En vertu d'un writ de saisie et vente à H. B. McMurray, ancien shérif civil de la paroisse d'Orléans, adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et par lui à moi transféré, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 mars 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou en dépendant de quelque façon, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Septième et Huitième, désigné par la lettre "A" dans l'ilet No 154 sur un plan de certificat d'arpentage, fait par Arthur De Armas, député-voyer, le 4 novembre 1887 et annexé pour référence à un acte de correction d'erreurs, passé pardevant Andrew Hero, Jr, un notaire de cette ville, le 11me jour de novembre 1887. Le quel dit lot commence à une distance de soixante-dix-sept pieds onze pouces et six lignes du coin des rues Magasins et Huitième et mesure vingt-quatre pieds six pouces de face à la rue Magasins sur cent neuf pieds neuf pouces de profondeur entre lignes parallèles, étant composé de parties des lots originaux désignés par les numéros quatre et cinq dans ledit ilet

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Pierson, Walton & Pierson, avocats pour le demandeur.
5fév—5 12 19 26—mars 5 11


# EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

# L'ARGENT

En Envoyant Chercher de Suite un Exemplaire de

# L'Annuaire de Soards

# DE 1909.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauverez du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles.

**Pensez donc! Il ne Coûte que 1 5-8 Cents par Jour, Etant à $6.00 pour 365 Jours.**

Prix local, $6.00 par express, $6.40, expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

**ANNUAIRE COMMERCIAL**

**PRIX $2.00, y Compris l'Affranchissement.**

Cette publication étant faite par souscriptions, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui iront ceux de souscripteurs délinquants.

**SOARDS DIRECTORY CO., LTD., Editeurs**
Chambres 35 et 36, 606 Allée Commerciale, coin de la rue Camp.
6 mars


## ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

**Vente de Propriété de valeur améliorée du Quatrième District.**

Portant le No municipal 3925 rue Magazine, entre les rues Septième et Huitième.

Frank Brinker vs Peter Rando.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 85 5 7. — En vertu d'un writ de saisie et vente à H. B. McMurray, ancien shérif civil de la paroisse d'Orléans, adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et par lui à moi transféré, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 25 mars 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en faisant partie, situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré d'ilet No 13, maintenant le carré No 168, borné par les rues Général Taylor, Laurel, Constance (ci-devant Live Oak) et Austerlitz, désigné comme terrain No 17 sur un plan de 2093 terrains dans l'ancien bourg de Freeport, dressé par Auguste S. Phelps, daté de février 1849, et déposé en l'étude de L E Kenny, ancien notaire. Ledit terrain mesure vingt neuf pieds, un pouce et deux lignes de façade rue (Général Taylor, entre les rues Laurel et Constance, sur une profondeur de cent treize pieds onze pouces et deux lignes sur la limite du terrain No 16, et sur une profondeur de cent dix sept pieds neuf pouces et deux lignes sur la limite du terrain No 18, et vingt huit pieds dix pouces et trois lignes de largeur à l'arrière, mesure américaine conformément audit plan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
L. L. Labatt, avocat pour la demanderesse.
27 fév—27 28—mars 5 12 19 26—av 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de Propriété de Valeur du Cinquième District**

Dans l'ilet borné par les rues Madison, Socrates, Jefferson et Ptolemy.

Neuf Lots de Terre.

Mme Louis Spiro [Autorisée] N. W. Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 88,630—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 25 mars 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Neuf certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant situés dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 247 borné par les rues Madison, Socrates Jefferson et Ptolémy; lesdits lots étant désignés par les Nos un à neuf inclusivement sur un plan par A. F. Théard, ingénieur civil le 22 mars 1906 et mesurant comme suit: les lots un, deux, trois et quatre, mesurant chacun trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Madison sur cent vingt sept pieds dix pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles; le lot No un formant le coin des rues Ptolémy et Madison, les lots cinq, six et sept mesurant chacun trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Ptolémy sur cent vingt sept pieds dix pouces et six lignes, et les lots Nos huit et neuf mesurant chacun trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Jefferson sur quatre vingt seize pieds un pouce et deux lignes; le lot No huit formant le coin des rues Ptolémy et Jefferson.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant l'acquéreur au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civile de la Paroisse d'Orléans.
Edward A. Parsons, avocat pour la demanderesse
19 fév—19 26—mars 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de Propriété de Valeur du Cinquième District**

Dans l'ilet borné par les rues Madison, Socrates, Jefferson et Ptolemy.

Neuf Lots de Terre.

Mme Louis Spiro [Autorisée] N. W. Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 88,630—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 25 mars 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Neuf certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant situés dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 247 borné par les rues Madison, Socrates Jefferson et Ptolémy; lesdits lots étant désignés par les Nos un à neuf inclusivement sur un plan par A. F. Théard, ingénieur civil le 22 mars 1906 et mesurant comme suit: les lots un, deux, trois et quatre, mesurant chacun trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Madison sur cent vingt sept pieds dix pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles; le lot No un formant le coin des rues Ptolémy et Madison, les lots cinq, six et sept mesurant chacun trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Ptolémy sur cent vingt sept pieds dix pouces et six lignes, et les lots Nos huit et neuf mesurant chacun trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Jefferson sur quatre vingt seize pieds un pouce et deux lignes; le lot No huit formant le coin des rues Ptolémy et Jefferson.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant l'acquéreur au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civile de la Paroisse d'Orléans.
Edward A. Parsons, avocat pour la demanderesse
19 fév—19 26—mars 5 12 19 25


# Blowing Rock

## GREEN PARK HOTEL.

**Au sommet de la Montagne Blue Ridge,**

**4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.**

—.o.—

**La température la plus élevée en tout est de 74 degrés**

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

## GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N. C,


## ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District**

Portant le No municipal 4928 rue Prytanée, entre les rues Upperline et Robert.

Mme Mary Salisbury vs Dr A. J. K. Genella.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 88,393—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 mars 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et, tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 347, borné par les rues Prytanée, Upperline, Robert et Perrier désigné comme lot No dix-huit, sur un plan du dit ilet par L. H. Pilié, daté 18 mai 1874 et mesurant d'après ledit plan trente pieds de face à la rue Prytanée par cent pieds onze pouces de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Omer Villeré, avocat pour la demanderesse.
12, 6v—12 19 26—mars 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE

**Vente importante par le Shérif Civil.**

**Vente d'une vaste Propriété amelierée de valeur dans le Cinquième District.**

Dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Madison, [maintenant avenue Brooklyn] Ptolemy et Socrates.

**Le plan sera exposé à la Bourse d'Encan.**

The Title & Mortgage Guarantee Co. Ltd vs The Murphy Lumber Co. Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 88,568 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 mars 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartiennent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 114, compris entre les rues Kemparte, Dumaine, Ste Anne et St Claude, mesurant en mesure américaine sur un plan tracé par E. Pilié, architecte, le 6 decembre 1884, une copie duquel est annexée à un acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire, le 9 juin 1885; trente deux pieds de face à la dite rue Kemparts sur une première profondeur sur le côté le plus proche de la rue Ste Anne, de cent neuf pieds, auquel point ledit lot s'élargit dans la direction de ladite rue Ste Anne à trente deux pieds six pouces et de là à une seconde profondeur de cinquante pieds dix pouces et trois lignes et une profondeur sur la ligne de l'autre côté plus proche de la rue Dumaine de cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes et une largeur sur la ligne du fond de soixante quatre pieds six pouces

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions.

1° Au Comptant pour payer la réclamation du demandeur, disons la somme de deux mille dollars ($2,000) avec intérêt au taux de sept pour cent par an du 21 juin 1907 jusqu'au paiement, ensemble avec cinq pour cent sur ledit principal et intérêt comme honoraire d'avocat — $4 pour une copie de l'acte de vente, les frais et charges du procès et vente et les taxes sur ladite propriété.

2° L'acquéreur pour le montant de son enchère devant assumer à payer d'un billet à recevoir de deux mille dollars ($2,000) dressé par le défendant à son propre ordre et par lui endossé, daté du 21 juin 1907 payable deux ans après sa date avec intérêt au taux de sept pour cent par an de sa date jusqu'à paiement ledit billet étant garanti par hypothèque et privilège de vendeur (consentant avec la réclamation du demandeur) sur la propriété ci-dessus, par acte pardevant Robert J. Maloney, notaire, de la date du 21 juin 1907.

3° Et la balance du prix de l'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Buck, Walshe & Buck, avocats pour la demanderesse
20 fév—20 26—mars 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'une Propriété de Valeur améliorée du Sixième District.**

Portant les Nos municipaux 2116 et 2118 rue Foucher, entre les rues Saratoga et S. Franklin.

American Brewing Co. vs John Shannon,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 88 539 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 25 mars 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages ci-dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Foucher, Amelia, Saratoga et S. Franklin, lequel morceau ou portion de terre est désigné par la lettre F sur un devis fait par Frank H. Waddill, ingénieur civil et voyer, daté le 25 avril 1906, annexé à un inventaire pris par Andrew H. Wilson, notaire, en la succession de Mme Jenny Meyer, veuve de John Adolph, le 17 mars 1906 et mesurant d'après ledit devis trente pieds cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Foucher, la même largeur dans le fond sur profondeur de soixante douze pieds entre lignes parallèles et est composé d'une partie du lot original No six et portant les Nos municipaux 2116 et 2118 rue Foucher.

Saisi dans l'affaire ci-dessus,

Conditions—Comptant. L'acquéreur devra faire au déjôt de 10 0|0 au moment de l'adjudication sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
John F. Sullivan et Arthur Landry, avocats pour la demanderesse
13 fév—13 14 19 26—mars 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'une Propriété de Valeur améliorée du Sixième District.**

Portant les Nos municipaux 2116 et 2118 rue Foucher, entre les rues Saratoga et S. Franklin.

American Brewing Co. vs John Shannon,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 88 539 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 25 mars 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet designé par le numéro municipal 197, borné par les rues Dauphine, Andry, Royale et Flood; le lit morceau ou portion de terre est désigné par la lettre B et mesurant quatre-vingt-dix (90) pieds de face à la rue Dauphine, même largeur dans le fond, sur trois cent douze pieds, onze pouces et six lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles: le tout d'après un certificat signé par George De Armas, député-voyer de ville, daté le 22 janvier 1897 et annexé à un acte passé pardevant Emile J. Barnett, notaire, le 9 avril 1897.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de 10 pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Olivier S Livaudais, avocat pour le demandeur.
19 fév— 19 26 mars 5 12 18 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District.**

Portant le No Municipal 5424 rue Dauphine, entre les rues Andry et Flood.

George Jurgens vs Veuve Charles A. Fassy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 88.546 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Bar nne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 25 mars 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet designé par le numéro municipal 197, borné par les rues Dauphine, Andry, Royale et Flood; le lit morceau ou portion de terre est désigné par la lettre F et mesurant quatre-vingt-dix (90) pieds de face à la rue Dauphine, même largeur dans le fond, sur trois cent douze pieds, onze pouces et six lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles: le tout d'après un certificat signé par George De Armas, député-voyer de ville, daté le 22 janvier 1897 et annexé à un acte passé pardevant Emile J. Barnett, notaire, le 9 avril 1897.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de 10 pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Olivier S Livaudais, avocat pour le demandeur.
19 fév— 19 26 mars 5 12 18 25

## VENTES A L'ENCAN.

# Cicero A. Ramsey.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

**Splendide Cottage Simple**

**Connu comme No 4011 rue S. Rempart**

Ilet Rues Général Taylor et Marengo.

Dans l'Affaire de la Succession de Mme Elmire Smith.

No 88,565—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR CICERO A. RAMSEY, Encanteur—Bureau 340 rue Carondelet—JEUDI, le 1er avril 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 25 février 1909, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et à moi adressé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations, etc., situé dans le Sixième District, dans l'ilet borné par les rues S. Rempart, Saratoga, Général Taylor et Marengo, désigné par le No 29 plan de S. G. Del Isle, voyer, le 5 mai 1893 annexé à un acte pardevant E. Commagère, ancien notaire le 26 juin 1893, et mesurant 30 pieds 10 pouces à la rue S. Rempart, 27 pieds 6 pouces et deux lignes dans le fond, sur 152 pieds 6 pouces et 4 lignes sur la ligne le divisant du lot No 27, et 150 pieds 10 pouces et 7 lignes sur la ligne le divisant du lot No 29, moins 5 pieds 7 pouces sur la ligne du fond dudit lot et venant à un point à la rue S. Rempart sur la ligne divisant ledit lot du lot No 29 d'après une vente faite par acte pardevant C. A. Butler, notaire, le 28 mars 1904.

Les améliorations sont connues comme No 4011 rue S. Rempart et consistent en un cottage simple contenant galerie sur le devant et sur le côté, cinq chambres, bâtisses dans le fond.

Conditions — Comptant, l'acquéreur devant assumer et payer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1909 et rayer pour l'acte de vente pardevant Joseph Lautenschlaeger, notaire, et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication, avec Cicero Ramsey, encanteur.

Jos Lautenschlaeger, avocat
28 fév—28—mars 7 14 21 28—av 1

## ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—oo—

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'une Chaloupe à Gazoline de valeur.**

C. Lee Brown vs S H. Britton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 88,336—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, LUNDI, le 15 mars 1909 à 3 heures P. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur le bord du Bayou St-Jean en face du Soldier's Home.

Une chaloupe à gazoline, presque neuve, d'une longueur de 37 pieds 6 pouces d'une largeur de 8 pieds, et d'un tirant d'eau de 3 pieds 6 pouces, cabine confortable, moteur Gardner à 3 cylindres telle qu'elle est actuellement moullée dans le Bayou St-Jean en face du Soldier's Home.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. M. Buchmann, avocat pour le demandeur
2 mars—2 5 10 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de Propriété de valeur améliorée du Second District**

Portant les Nos municipaux 819 et 821 rue N. Rempart, entre Dumaine et Ste-Anne.

Octave J. Morel vs Edmond Cheri.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 86,541 — En vertu d'un writ de saisie et vente adressé à H. B. McMurray, ancien shérif civil de la Paroisse d'Orléans par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et par lui transféré à moi, et aussi en vertu d'un jugement (en rule) rendu le 1er septembre 1908 et signé le 8 septembre 1908, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 mars 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartiennent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 114, compris entre les rues Kemparte, Dumaine, Ste Anne et St Claude, mesurant en mesure américaine sur un plan tracé par E. Pilié, architecte, le 6 decembre 1884, une copie duquel est annexée à un acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire, le 9 juin 1885; trente deux pieds de face à la dite rue Kemparts sur une première profondeur sur le côté le plus proche de la rue Ste Anne, de cent neuf pieds, auquel point ledit lot s'élargit dans la direction de ladite rue Ste Anne à trente deux pieds six pouces et de là à une seconde profondeur de cinquante pieds dix pouces et trois lignes et une profondeur sur la ligne de l'autre côté plus proche de la rue Dumaine de cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes et une largeur sur la ligne du fond de soixante quatre pieds six pouces

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions.

1° Au Comptant pour payer la réclamation du demandeur, disons la somme de deux mille dollars ($2,000) avec intérêt au taux de sept pour cent par an du 21 juin 1907 jusqu'au paiement, ensemble avec cinq pour cent sur ledit principal et intérêt comme honoraire d'avocat — $4 pour une copie de l'acte de vente, les frais et charges du procès et vente et les taxes sur ladite propriété.

2° L'acquéreur pour le montant de son enchère devant assumer à payer d'un billet à recevoir de deux mille dollars ($2,000) dressé par le défendant à son propre ordre et par lui endossé, daté du 21 juin 1907 payable deux ans après sa date avec intérêt au taux de sept pour cent par an de sa date jusqu'à paiement ledit billet étant garanti par hypothèque et privilège de vendeur (consentant avec la réclamation du demandeur) sur la propriété ci-dessus, par acte pardevant Robert J. Maloney, notaire, de la date du 21 juin 1907.

3° Et la balance du prix de l'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
P. L. Feurchy, avocat pour le demandeur.
12 fév—12 13 19 26—mars 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District.**

Portant le No Municipal 5424 rue Dauphine, entre les rues Andry et Flood.

George Jurgens vs Veuve Charles A. Fassy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 88.546 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Bar nne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 25 mars 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet designé par le numéro municipal 197, borné par les rues Dauphine, Andry, Royale et Flood; le lit morceau ou portion de terre est désigné par la lettre F et mesurant quatre-vingt-dix (90) pieds de face à la rue Dauphine, même largeur dans le fond, sur trois cent douze pieds, onze pouces et six lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles: le tout d'après un certificat signé par George De Armas, député-voyer de ville, daté le 22 janvier 1897 et annexé à un acte passé pardevant Emile J. Barnett, notaire, le 9 avril 1897.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de 10 pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Olivier S Livaudais, avocat pour le demandeur.
19 fév— 19 26 mars 5 12 18 25

# CHARTER

STATE OF LOUISIANA PARISH OF ORLEANS, CITY OF NEW ORLEANS

BE IT KNOWN, That on this Fifth day of October, in the year of our Lord, One thousand nine hundred and six, and of the Independence of the United States of America, the one hundred and thirty first.

Before me, JOHN G. EUSTIS, a notary public, duly sworn, commissioned and qualified in and for the Parish of Orleans, State of Louisiana, aforsaid, and in presence of the witnesses hereinafter named, and undersigned, personally came and appeared the several persons whose names are hereunto subscribed, who severally declared that availing themselves of the law of the State of Louisiana, in such cases made and provided and particularly of the provisions of act 78 of the acts of the Legislature of the State of Louisiana, for the year 1904, approved July the 4th, 1904, they have covenanted and agreed and do by these presents covenant and agree and bind themselves, as well as all such persons as may hereafter become associated with them to form a corporation for the objects and purposes and under the articles and stipulations following, to-wit:

ARTICLE I

The name of this corporation shall be the CONSUMERS LUMBER MANUFACTURING AND EXPORT COMPANY, and under its said corporate name it shall have power and authority to have and enjoy corporate existence for the full term and period of ninety-nine years, from and after the date hereof; contract, sue and be sued, to make and use a corporate seal and the same to alter and break at pleasure; to hold and receive, lease, purchase, and convey, as well as mortgage and hypothecate property real and personal, and mixed, corporeal and incorporeal; to name and appoint such managers, directors, agents and officers as its business interest may require; and to make and establish as well as alter and amend from time to time such by-laws, rules and regulations for proper government of said corporation as may be necessary and proper.

ARTICLE II.

The domicile of this corporation shall be in the City of New Orleans and the State of Louisiana, all citation or other legal process shall be served on the President of said Corporation; or in the event of his absence upon the Vice President, or in the absence of both President and Vice-President, upon the Secretary-treasurer of said corporation.

ARTICLE III.

The objects and purposes for which this corporation is organised and established and the nature of the business to be carried on by it are hereby declared to be, to buy, build, maintain and operate, a saw mill or saw mills, planing mill and factories for the manufacture of all kinds of lumber, shingles, laths, and other kindred products; to purchase, own and sell timber lands and timber rights of all kinds, and to work said timber into every kind and character of products and by products, and to cultivate said land for any purpose whatsoever, build, own and operate steamboats, sailing vessels, pull boats logging railroads, canals and every character of apparatus necessary or convenient for the handling, conveying and transporting the raw materials to and the finished products from said mill or mills; to sell and market the products of manufacture and the timber and lumber in all its stages; to own and operate and conduct stores and commissaries for sale of every character of merchandise necessary or convenient for the objects and purposes of this corporation.

ARTICLE IV.

The capital stock of said corporation is hereby fixed at the sum of Fifty-thousand dollars ($50,